



# Procès verbal de l'AG du 17.02.2024

## Bien-être en Famille

### à La Nouvelle Librairie

### 6 cours Victor Hugo

Nombre de page:8  
Rédigé par Lysiane VAQUERO.

Ouverture de la séance à 9H30.

## I. Membres présents:

### Membres de l'administration:

**Mme Magalie CHARNIER** Coprésidente.  
**Mme Lysiane VAQUERO** Coprésidente et secrétaire.  
**Mme Fabienne DUPONT** Trésorière/comptable.

### Adhérents:

**Mme Isabelle AUGER** adhérente professionnelle Psychomotricienne, hypnothérapeute et toucher bénéfique.  
**Mme Marie LOMBARD** adhérente professionnelle diététicienne et nutritionniste pédiatrique.  
**Mme Anaïs SIGNORET** adhérente professionnelle ingénieure agronome, apicultrice et naturopathe pour la famille.  
**M. David ROUARD** adhérent professionnel accompagnateur de la famille à la gestion des émotions par les fleurs de Bach.  
**Mme Emilie BERIO** adhérente professionnelle représentante du catalogue de AKEO plateforme de vente en ligne, produits de soins femmes enceintes et enfants.  
**Mme Florence CHARNIER** adhérente bénéficiaire et bénévole.  
**Mme Valérie CLEMENT** adhérente bénéficiaire et bénévole.  
**Mme Marianne LARRIEU** adhérente professionnelle kinésologue femmes enceintes et pédiatrique.  
**Mme Mélissa MULLER** adhérente professionnelle créatrice de KOMPAPOU marque militante pour la cohésion de la famille par des articles vestimentaires et accessoires coordonnés pour toute la famille autour de la place du papa et de son rôle dans la cellule familiale.  
**Mme Gislaine MAUCORONEL** adhérente professionnelle professeur de Yoga pour les enfants et les parents.  
**Mme Yashi PICOVSCI** adhérente professionnelle accompagnante et thérapeute du bien-être pour toute la famille.



### **Invité:**

**Mme Marie DELORME** puéricultrice.

## **II. Introduction et rappel de l'ordre du jour:**

Les coprésidentes ont convoqués les membres de l'association et rendu publique la tenue de cette assemblée générale 2 mois avant sa réalisation. Cette première assemblée générale ordinaire à pour but de faire le point sur ce premier exercice et présenter les objectifs du nouvel exercice. Elle permet également d'élire un nouveau conseil d'administration et bureau car deux membres sont partis en cours d'exercice.

- 1. Accueil des adhérents et invités.**
- 2. Présentation du bilan d'activité de l'exercice N°1 de l'année 2023 et votes.**
- 3. Présentation du compte de résultat et du bilan financier et votes.**
- 4. Votes du nouveau bureau et du nouveau C.A.**
- 5. Présentation du calendrier de l'année.**
- 6. Présentation des nouveaux projets et objectifs.**
- 7. Modification des statuts et du règlement intérieur.**
- 8. Questions divers.**

## **III. Déroulement:**

### **1. Accueil du public**

Les coprésidentes Lysiane VAQUERO et Magalie CHARNIER accueillent les membres de l'association venus au nombre de 14, ce qui permet la tenue de l'assemblée générale, le quorum+1 étant dépassé.

### **2. Le bilan d'activité et moral.**

Elles présentent à tour de rôle chacun des évènements et activités qui se sont déroulés au courant de ce premier exercice, et récapitule leurs déroulement et finalité. Il en ressort que globalement les évènements organisés par l'association ont un bilan positif de part leur bonne organisation et déroulement; et qu'ils ont tous à peu près atteint leurs objectifs initiaux.

Elles remercient chaleureusement l'implication de toutes les personnes participantes et ayant contribué au bon déroulement de cette première année d'activité.

Cependant, il ressort également que le manque de cohésion d'équipe et de mobilisation des adhérents professionnels a été marquante et qu'un essoufflement certain a été ressenti en fin d'année.

Pour parfaire à ces difficultés: les membres de l'administration présents ainsi que les adhérents professionnels proposent un nouveau fonctionnement de recrutement des



bénévoles et des adhérents sur les événements; dès leur adhésion, les membres professionnels sont invités à préciser leur intention en tant que membre actif ou passif, s'ils choisissent d'être actif, il leur sera demandé de s'inscrire dès le calendrier de l'année édité sur les événements et actions qui les intéressent de participer; ainsi l'administration saura rapidement sur combien de personnes elle peut compter pour organiser ces moments; déterminer dans quelle format envisager l'évènement et avec quels moyens le réaliser.

**Ces propositions sont votées et adoptées à l'unanimité. (votes à mains levées).**

Concernant son impact: Bien-naitre en Famille en quelques chiffres.

Bien-naitre en Famille fait état d'avoir touchée environ **776 familles du département tant sur ses événements et ateliers ou animations** proposées, que sur les réseaux sociaux, ou sur les consultations auprès des adhérents bénéficiaires.

Soit **70 (environ) consultations** ont été réalisées auprès des bénéficiaires adhérents de l'association. Un outil d'évaluation quantitatif va être réfléchis pour établir **à l'avenir des chiffres plus précis.**

Les coprésidentes ont tenu à préciser combien l'administration de l'association est reconnaissante auprès de ses adhérents professionnels pour avoir jouer leur rôle **sans pouvoir bénéficier des remboursements sur leurs consultations.**

Nombres d'adhérents à ce jour:

**22 adhérents professionnels** catégories toutes confondues (en comptant les membres du bureau et du C.A).

**14 familles adhérentes bénéficiaires** ( en comptant les membres du C.A et de l'administration).

**4 associations partenaires conventionnées.**

Nombres de partenaires, membres d'honneurs et donateurs non conventionnés:

**110 partenaires nationaux** sur la ressource d'information et de communication.

**6 donateurs** et membres d'honneurs.

**19 partenaires** participants extérieurs sur nos événements.

Le nombre bonus: **9308 visiteurs** sur notre site depuis sa mise en ligne en juillet 2023.

**Bien-naitre en Famille est adhérente de La COFAM et de l'UDESS et compte rejoindre l'UDAF, le REAAP05, le CODES, le CIDFF et Le Café des Familles.**

**Le bilan d'activité et moral est adopté à l'unanimité (votes à mains levées).**

### **3. Le bilan financier et le compte de résultat.**

Ensuite Fabienne DUPONT trésorière/comptable de l'association, présente le compte de résultat et le bilan financier pour ce premier exercice.



Il en ressort que le résultat est positif et équilibré à hauteur de 4488,48€ même si cela ne représente pas une somme importante, c'est un bon début car Bien-naître en Famille est partie avec aucun capital de départ.

Elle annonce également que ce bilan et compte de résultat sont transitoires car, le conseil d'administration a décidé de prolonger ce premier exercice comptable jusqu'au 31 mai 2024 afin d'organiser une assemblée générale extraordinaire en juin et permettre par la suite la tenue des prochaines AG ordinaires à cette période de l'année.

Le bilan financier définitif sera donc présenté à ce moment là. Ce qui permettra d'être plus en adéquation avec le calendrier des demandes de subvention qui démarre fin août chaque année.

**Le bilan financier est adopté à l'unanimité ( votes à mains levées).**

#### **4. Les élections du nouveau conseil d'administration et du bureau sont effectuées à bulletin secret et les résultats sont:**

Les membres sortant sont: **Delphine BELLE et Sandra THOORIS.**

Pour le conseil d'administration sont élus pour trois ans :

Magalie CHARNIER

Lysiane VAQUERO

Fabienne DUPONT

Mélissa MIGNOT

Muriel DISIDIER

Maïly DELAYE

Gislaine MAUCORONEL

Hortense-Ophélie DESMAISON

Pour le bureau sont élus pour trois ans:

Magalie CHARNIER au poste de coprésidente

Lysiane VAQUERO au poste de coprésidente et secrétaire

Mélissa MIGNOT au poste de chargée de communication

Fabienne DUPONT au poste de trésorière/comptable

Au poste de secrétaire adjoint: néant. ( L'appel à candidature est renouvelée pour ce poste).

#### **5. Les coprésidentes présentent le calendrier 2024 des évènements:**

- Il est demandé que la date de **La Chasse aux Œufs et sa kermesse du printemps Gapençais** soit vérifiée via le procès verbal du dernier C.A.  
Après vérification, elle se tiendra donc le **31/03/2024 de 10h à 17h30. Magalie CHARNIER demande au CA de revoir la date au 30 mars 2024** après la remarque de **Marie LOMBARD** concernant le fait que le 31/03/2024 soit le dimanche même de PÂQUES, elles craignent un manque de mobilisation des familles ce jour là, privilégiant les rassemblements familiaux.
- **Le 8 juin 2024 de 14h à 18h** se tiendra **Le salon de la parentalité et du Bien-naître** en co-organisation avec La Baroulade (RPE) et le centre social de Beauregard.



- **La participation au Yoga Rose** organisé avec l'association partenaire l'Essence'Ciel le **samedi 12 octobre 2024**.
- **La participation espérée au village de GAPENCIMES** en octobre (la date reste à être précisée par les services communaux).
- La co-organisation avec le CIDFF de **la journée de lutte contre les violences faites aux femmes et en relayage de la semaine pour les droits des enfants, le 24/11/2024**.
- **L'arbre de Noël** ( sa forme et la date sera communiqué ultérieurement).

**Le stand d'information et de ressource itinérant se déplacera sur le département tout au long de l'année selon les évènements sur lesquels Bien-naître en Famille pourra être invité ( tenu par des bénévoles ).**

Entre temps seront édités chaque début de trimestre **le programme avec les ateliers ou animations proposées par les adhérents professionnels** ainsi que les moments de partages comme les pique-niques partagés.

Ainsi que **le calendrier des réunions du C.A.**

#### Proposition des membres présents:

Les adhérents présents proposent la tenue de réunions trimestrielles en groupe de travail en vue de la création du label de certification des métiers de l'accompagnement parental et périnatal autour du soin, du bien-être et de l'éducation, et de l'amélioration des critères de recrutement des adhérents professionnels.

**Vote à mains levées.**

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

**6. Magalie CHARNIER et Lysiane VAQUERO présentent les nouveaux objectifs pour ce nouvel exercice:**

- **Renforcer la dynamique de groupe et la cohésion d'équipe.**
- **Obtenir ses locaux.**
- **Améliorer le système de tiers payant** pour le rendre encore plus équitable tant pour les bénéficiaires que pour les adhérents professionnels.
- Obtenir des adhérents bénéficiaires.
- **Renforcer nos partenariats et trouver des mécènes.**
- Devenir **association employeuse.**
- Recruter **un(e) secrétaire adjoint(e).**
- Recruter des **jeunes en service civique.**
- Obtenir les fonds pour enfin déployer le dispositif de tiers payant sur les enveloppes **Coup de Pouce et Mutualisée Prestataire.**
- Acter le partenariat envisagé avec les centres sociaux de Gap afin de renforcer leurs actions et **permettre à l'association de s'inscrire dans la politique de la ville.**

Elles présentent également le projet d'envergure portée par l'association : **la création de La Maison de la Famille et des 1000 Premiers Jours et sa candidature au dispositif d'accompagnement proposé par l'association Ensemble Pour La Petite Enfance, sans rentrer**



dans les détails car la réunion de présentation du projet se tiendra mardi 20 Février à la salle Dum'art sur Gap 05000, de 13h30 à 16h30.

## **7. Modification des statuts et du règlement intérieur.**

Elles informent également sur la nécessité de corriger certains articles des statuts et du règlement intérieur afin d'ajuster le positionnement des adhérents professionnels au sein de l'association.

Suite aux éléments relevés par l'administration fiscale à notre demande de rescrit mécénat celle-ci nous a interpellée sur certains points à rectifier si nous voulons coller à la loi 1901 et au statut d'intérêt général:

a. Procéder au changement d'adresse de la boîte postale de l'association car celle-ci se trouvant à l'adresse du cabinet de Mme CHARNIER, pose confusion avec l'activité de madame. Elles proposent de la domicilier dans l'attente de l'obtention des ses locaux, au domicile de Mme Fabienne DUPONT au 8 rue Garnier 05000 GAP.

b. Déterminer avec précision le positionnement de Mme CHARNIER et Mme VAQUERO en tant qu'adhérentes professionnelles et coprésidentes de Bien-naître en Famille afin d'éliminé tout amalgame possible ou conflits d'intérêts éventuels entre leurs activités professionnelles réciproques et leur statut désintéressé au sein de l'association.

c. Rendre la liste des adhérents professionnels sur le site plus claire quant à leurs activités afin qu'il soit bien établi pour chacun leur fonction d'accompagnant parental, périnatal ou familial.

d. Établir clairement le lien entre les adhérents professionnels, la nature de leurs activités et leurs actions au sein de l'association.

e. Modification de l'article 13: année sociale, pour coller à l'année fiscale.

f. Modification de l'article 4 des statuts concernant l'adresse du siège.

g. Modification de l'article 6 et paragraphes suivants concernant le statut des membres et plus précisément de l'adhérent professionnel.

h. Modification des articles du règlement intérieur assujettis aux nouvelles dispositions des statuts.

**La proposition des modifications des article 4, 6 et 13 et paragraphes suivants des statuts et des articles du règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Vote à mains levées.**

## **IV. Observations de l'administration.**

Les débats furent riches, nombreux et constructifs. Les membres présents témoignent de leur volonté de s'impliquer et de faire vivre et évoluer Bien-naître en Famille.



Merci à ce noyau précieux présent depuis le début et en permanence.  
Votre confiance nous honore.

## V. Conclusion.

En conclusion, après une année de création, Bien-naitre en Famille a su se définir, s'implanter au sein de la communauté des ESS ( économie sociale et solidaire) sur le département, promulguée l'information concernant les accompagnements parentaux, périnataux et familiaux, être accueillie favorablement par les familles et répondre au mieux à ses besoins et préoccupations.

De nombreux défis restent à relevés pour atteindre nos objectifs. Mais cette première année est porteuse d'espérance et d'optimisme quand à son évolution.

Son équipe peut être fière des résultats obtenus.

L'administration souhaite renouvelée tous ces remerciements sincères à toutes les personnes ayant contribué à son activité; sans le collectif et la cohésion, rien n'est possible!

Œuvrons ensemble, pour une parentalité sereine, des enfants épanouis et des familles équilibrées!

Fermetures des débats: 12H30.

## SIGNATURES:

**Précédées de la mention lu et approuvé.**

**Fait à Gap le 26/02/2024,**

**Magalie CHARNIER**  
**Coprésidente**

**Lysiane VAQUERO**  
**Coprésidente et secrétaire**

Magalie CHARNIER

 SIGNED VIA ILOVEPDF

 SIGNED VIA ILOVEPDF

4D57A6BA-840B-4AEE-AF3F-FA3CD1D029E7

2E50BD25-C5FD-4C73-9141-CECF15E1

Association Bien-naitre En Famille loi 1901 - 86 avenue d'Embrun 05000 GAP mail:biennaitreenfamille05@gmail.com -

tél: 06 75 79 61 36/ 06 42 53 99 19 <https://www.biennaitreenfamille.org> - N°RNA:W044006783

SIREN : 9236282

7

©biennaitreenfamille



Association Bien-naître En Famille loi 1901 - 86 avenue d'Embrun 05000 GAP mail:biennaitrenfamille05@gmail.com -  
tél: 06 75 79 61 36/ 06 42 53 99 19 <https://www.biennaitreenfamille.org> - N°RNA:W044006783

SIREN : 9236282

8

©biennaitreenfamille